

Communication municipale n° 544 /2011

Séance du Conseil communal du 21 mars 2011

Réponse au vœu émis par M. le Conseiller Dominique Roulet dans la séance du 4 décembre 2010

Vœu de M. le Conseiller Dominique Roulet

Dans la séance du 4 décembre 2010, M. Dominique Roulet a émis le vœu que des améliorations soient faites dans le local de la foire aux skis qui se trouve dans le parking de la Possession et qui prend l'eau.

Réponse de la Municipalité

Ce local, situé au niveau du 1^{er} sous-sol du parking de la Possession, sous les escaliers Nord-Ouest assurant la liaison entre le parking en toiture et le 1^{er} sous-sol, a récemment fait l'objet des travaux suivants :

- Septembre 2010 : réfection de l'étanchéité de l'escalier ;
- Octobre 2010 : pose d'une grille métallique dans la porte d'accès au local afin d'améliorer la ventilation naturelle ;
- Décembre 2010 : injection de résine à l'intérieur du local pour colmater les dernières fissures.

L'ensemble de ces interventions représente un montant de Fr. 7'000.-- environ.

Un contrôle de l'efficacité de ces travaux a été effectué par notre service technique au début mars 2011 et n'a révélé aucune défectuosité.

La situation et la configuration de ce local ne permettent raisonnablement pas d'envisager d'autres travaux, excepté ceux liés à l'entretien courant.

Lutry, le 10 mars 2011